



UN NOUVEAU
QUARTIER

CŒUR DE
VILLAGE



Aménagement
du territoire SCoT

Emergence d'un
nouveau quartier

Bibliothèque
Animations

L'élection présidentielle aura lieu les 10 et 24 Avril 2022, les législatives les 12 et 19 Juin 2022.

Vous souhaitez vous assurer que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales pour voter ? Recherchez votre "situation électorale" en utilisant le service en ligne disponible sur [Service-public.fr](https://www.service-public.fr)

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14085>

- ◆ Gain de temps en gendarmerie (ou commissariat)
- ◆ Économique et écologique
- ◆ Traitement dématérialisé et simplifié
- ◆ Cette nouvelle fonctionnalité complète la version papier mais ne la remplace pas



1 Effectuez votre demande de procuration en ligne via le site maprocuration.gouv.fr
Un numéro de télédossier unique vous est attribué



2 Rendez-vous avec votre **référence de dossier** et une **pièce d'identité** en gendarmerie ou au commissariat le plus proche pour valider votre identité.



3 Vous êtes informé par courriel dès que la mairie a validé votre **procuration**



Editorial

Pierre LOUBET
Maire de Gilly sur Isère

Madame, Monsieur,

En ce début d'année, hélas toujours marquée par la crise sanitaire, je viens vous souhaiter, au nom des élus municipaux et de l'ensemble du personnel communal, une belle et heureuse année 2022 !

Puisse cette année voir la fin de cette crise qui impacte chacun d'entre nous. Je pense particulièrement aux personnes touchées par le virus de la COVID, à celles et ceux qui ont perdu un proche. Souhaitons ensemble que les efforts conjugués des uns et des autres pour vaincre cette pandémie aboutissent, pour qu'enfin nous retrouvions une vie normale.

Cette crise a bien entendu des répercussions sur le fonctionnement des services municipaux. Nous devons, comme toutes les collectivités locales, respecter des protocoles pour l'accueil en mairie, le fonctionnement des services périscolaires, ... Tout est mis en œuvre par les élus et le personnel pour assurer dans les meilleures conditions possibles la continuité des services.

Je voudrais également souligner le mérite des bénévoles de nos associations qui, en dépit des nombreuses contraintes et incertitudes, redoublent d'ardeur pour maintenir leurs activités.

Dans ce contexte, la création d'un comité des fêtes doit être soulignée, merci à celles et ceux qui s'investissent dans cette nouvelle structure pour proposer à la population des animations de qualité.

Malgré cette situation bien contraignante pour tous, l'action municipale se poursuit.

Le projet d'aménagement « cœur de village » du chef-lieu se concrétise de jour en jour. Après la démolition des deux principaux garages à l'automne 2021, la dépollution des sols par une entreprise spécialisée a débuté en ce mois de janvier et se poursuivra jusqu'en octobre.

Grace aux aides de l'ADEME, et de l'Etat dans le cadre du plan de relance, le financement par la commune sera allégé.

Une fois cette dépollution achevée, nous pourrons commencer les travaux de viabilisation et ouvrir ce secteur à l'urbanisation.

La réunion publique organisée le 30 novembre dernier a permis aux élus de présenter à un public intéressé ce projet qui s'inscrit dans un cadre juridique contraignant. Les nombreux échanges ont permis à chacun d'obtenir une meilleure connaissance de ce dossier.

Nous continuerons à vous informer régulièrement de son avancement.

Belle et heureuse année 2022 à chacune et chacun d'entre vous !



PAROLES D'ÉLUS



Marc DAVAL,

*Conseiller municipal délégué à la communication,
Membre des Commissions : Finances,
Culture-Bibliothèque,
Ressources Humaines et Urbanisme.*

57 ans, marié, deux enfants, je suis gillerrain, membre du club de tennis local, depuis 28 ans.

Marc, pourquoi avoir choisi d'être conseiller municipal ?

L'idée me trottait dans la tête depuis longtemps, j'attendais d'être disponible pour pouvoir m'y consacrer pleinement. Je voulais m'épanouir en travaillant dans un collectif et contribuer à l'intérêt général.

Tu es membre de nombreuses commissions, qu'est-ce qui t'attire dans chacune d'elles ?

Pour les commissions RH comme Finances, je souhaitais partager mes expériences professionnelles passées, à la Poste, dans ces deux domaines.

Étant bénévole aux Amis du Cinéma, j'ai eu envie également de rejoindre la commission Culture Bibliothèque.

L'Urbanisme est un incontournable de la vie communale, j'ai rejoint cette commission il y a quelques mois pour apprendre et contribuer progressivement aux dossiers de ce domaine.

Enfin, je viens de prendre en charge depuis quelques semaines la communication de la commune.

Quels sont les sujets qui te tiennent à cœur ?

Je souhaite m'impliquer et contribuer efficacement pour la commune en aidant à renforcer le participatif entre élus, agents communaux et gillerrains, à agir pour la transversalité sur nos projets, et à aller au contact des citoyens.

Un étonnement à partager ?

Le niveau d'expertise du personnel communal, qui suscite mon admiration. Je suis également surpris de la complexité des paramètres à considérer pour prendre des décisions en tant qu'élu.

Le rôle d'élu s'apprend, il reste un beau chemin à parcourir !

ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (Z.A.N.)

C'est l'objectif fixé aux communes par La loi Climat Résilience d'août 2021, pour lutter contre l'artificialisation des sols.

un savant équilibre à trouver entre :

- la maîtrise de l'étalement urbain
- l'optimisation de la densité des espaces urbanisés
- la qualité urbaine
- la préservation et la restauration de la biodiversité et de la nature en ville
- la protection des sols, des espaces naturels agricoles et forestiers
- la renaturation des sols artificialisés...

Un défi pour l'urbanisme des collectivités.



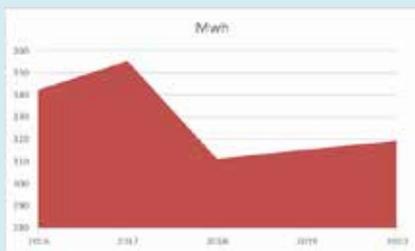
L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC GAGNE DU TERRAIN

En vigueur depuis décembre 2020, l'extinction nocturne de l'éclairage public entre 23h00 et 5h30 est étendu progressivement. Ainsi depuis le 4 octobre dernier l'ensemble du territoire en rive droite de l'Isère est concerné.

Petit rappel chiffré :

L'extinction est assurée par des horloges soit astronomiques, soit conventionnelles qui se règlent automatiquement, ce dispositif est complété par des interrupteurs crépusculaires. La commune dispose de 730 lampadaires, d'une puissance moyenne variant de 70 à 150 W, répartis sur 38 compteurs d'énergie.

Evolution des consommations depuis 2016 :



Soucieuse de l'environnement, la commune continuera à développer des stratégies lui permettant de s'inscrire dans une démarche de qualité environnementale. Ainsi, les "gamelles" (éclairage en tête de poteau) sont remplacées progressivement par nos équipes par des projecteurs à Leds. Prochain chantier en 2022 : La route de la Rachy.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ARLYSÈRE révisé son Schéma de Cohérence Territoriale



Les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) sont des documents d'urbanisme destinés à planifier à moyen et long terme la stratégie d'aménagement d'un territoire. Ils sont élaborés à des échelles intercommunales. A ce jour, la France compte 466 SCoT, qui couvrent 95% de la population et 86% des communes.

Le périmètre d'un SCoT est celui d'un bassin de vie et d'emploi. Le SCoT ARLYSÈRE, exécutoire depuis 2012, est piloté par la communauté d'Agglomération. En décembre 2020, les élus d'Arlysère ont engagé la révision générale du SCoT.

Le SCoT doit permettre un développement durable et équilibré du territoire, et assurer la cohérence entre les différentes politiques sectorielles, qui s'organisent autour de trois grands piliers :

- Les activités économiques (industrie, artisanat, commerce, agriculture, forêt, tourisme, services...).
- Les principaux services à la population : logements, mobilité, grands équipements et services structurants.
- La transition écologique et énergétique, intégrant la valorisation des paysages et la gestion économe des espaces naturels, agricoles et forestiers.

En montagne, le SCoT doit définir la localisation, la nature et la capacité globale des équipements structurants relevant d'Unités Touristique Nouvelles Structurantes (Remontées mécaniques, hébergements touristiques, aménagements, selon leur taille).

Par ailleurs, le SCoT doit intégrer un certain nombre de documents de planification élaborés à des échelles supérieures (Région, bassin hydrographique...) et de lois. La révision du SCoT devra prendre en compte la loi Climat et résilience (Aout 2021) et notamment les nouvelles directives en matière de réduction de la consommation d'espaces agricoles naturels et forestiers, ainsi que l'objectif national de Zéro Artificialisation Nette à horizon 2050.

Sur la base d'un diagnostic territorial, les élus d'Arlysère élaborent un Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), véritable projet politique qui définit les objectifs de développement et d'aménagement du territoire pour les 20 ans à venir. Ces objectifs doivent permettre de coordonner les politiques publiques menées sur les trois grands piliers.

Ce PAS est traduit concrètement dans un Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), qui constitue l'outil d'application du PAS, et comprend un certain nombre de prescriptions avec lesquelles les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) doivent être compatibles.

Il s'agit d'un vaste projet d'ensemble, qui pour être réussi doit prendre en compte les spécificités locales, être partagé par le plus grand nombre, en associant les partenaires concernés et la population. Celle-ci sera consultée dans le cadre d'une enquête publique. Le SCoT sera exécutoire après son approbation par le Conseil communautaire, d'ici 3 ans.

Suite à cette validation, les communes devront également revoir leur PLU dans un délai d'un an.



SALON POLLUTEC...

À l'invitation de l'ADEME qui soutient financièrement la dépollution des sols des anciens garages POUPELLOZ, Pierre LOUBET est intervenu avec Emeline DHAINAUT de l'EPFL 73, à une table ronde au salon POLLUTEC à Lyon sur le thème «ville et territoire durables».



... ET VISITE À LA RÉGION

Les élus et techniciens ont rencontré notre Conseiller régional Fabrice PANNEKOUCKE pour lui présenter les projets communaux.



04

d'hier... à demain

L'ÉMERGENCE D'UN NOUVEAU QUARTIER

Une réunion publique s'est tenue le 30 novembre 2021. Le nombreux public présent a pu prendre connaissance et échanger avec les élus autour du projet urbain à naître sur l'ancienne friche industrielle du cœur de village.

LES ENJEUX DE CE QUARTIER :

RÉPONDRE AUX ENJEUX DE RENOUVELLEMENT URBAIN

- Créer un nouveau quartier au cœur du village à proximité des équipements et services déjà existants.
- Atteindre des objectifs élevés en termes de densité pour économiser le foncier et préserver les espaces agricoles et naturels (environ 200 logements créés sur la zone).
- Requalifier une friche industrielle pour améliorer le cadre de vie des habitants.

FAIRE DU LIEN

- Créer une liaison transversale sécurisée entre la RD990 et le chemin des Pierres.
- Faciliter les déplacements à l'intérieur du village, notamment les déplacements doux.
- Accueillir de nouveaux habitants et créer du lien social avec les habitants actuels.

BIEN S'INSÉRER DANS LE PAYSAGE

- Valoriser une entrée du village.
- Trouver une unité / harmonie avec le contexte urbain de Gilly-sur-Isère.
- Améliorer la qualité de vie et le cadre de vie.
- Limiter l'imperméabilisation du sol pour une meilleure gestion des eaux pluviales.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS

- Concevoir des espaces de rencontre entre les différents usagers.
- Intégrer et dissimuler les équipements disgracieux par un aménagement qualitatif.
- Sécuriser et mettre en valeur les espaces publics par une mise en lumière sobre et contemporaine.

PLAN DE COMPOSITION

Aménagement d'un arrêt de bus
Point d'apport volontaire des déchets + Compostage collectif

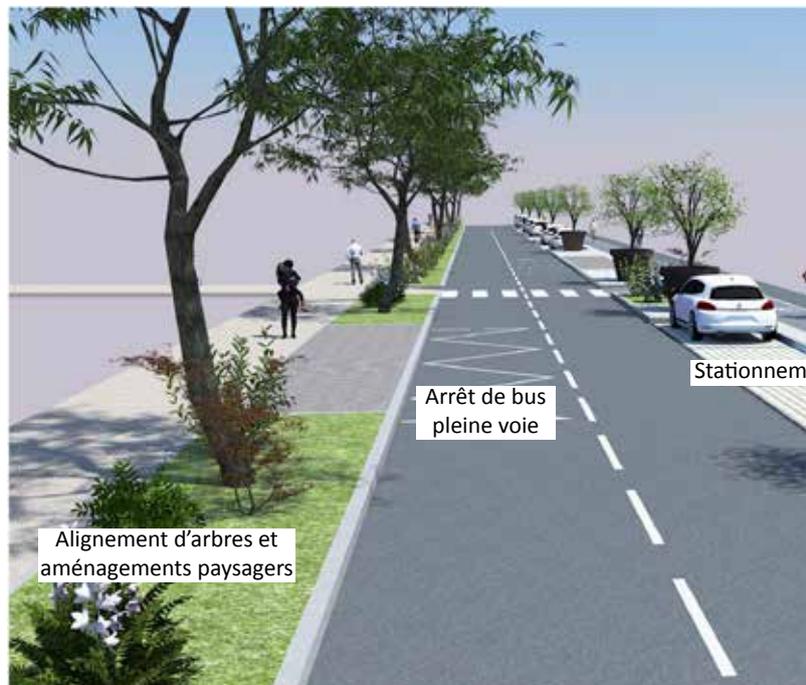
Nouvelle voirie de connexion le long du mur du cimetière pour limiter les nuisances par rapport aux habitations de l'îlot A

Placette semi-perméable en bout d'impasse

Arrêts de bus dans les deux sens



RD 990
< vers Frontenex



LA COMMUNE ADAPTE SON PLU

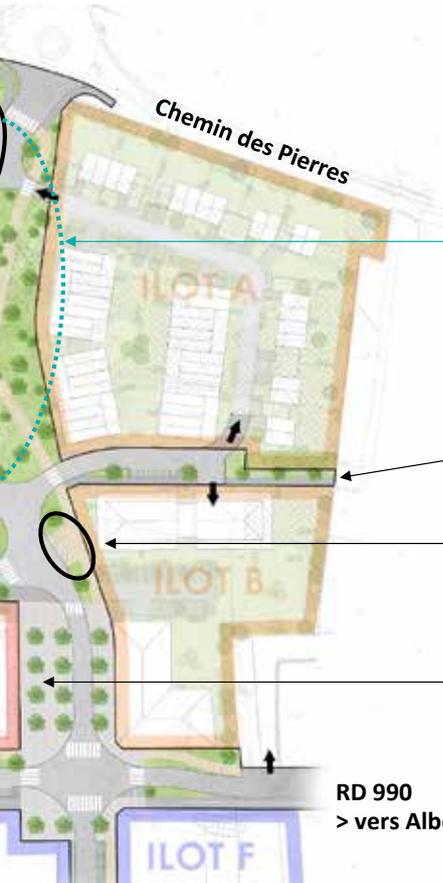
Après avoir modifié le PLU pour ouvrir à l'urbanisation l'OAP A «Cœur de Village», la commune a dû engager le 13 avril 2021 une révision allégée de son Plan Local d'Urbanisme qui modifiera le classement d'une parcelle (secteur du petit marais) comme demandé par le tribunal administratif dans son jugement du 15 juillet 2020.

Une modification n°2 sera également lancée en 2022 pour notamment revoir certains points du règlement sujets à interprétation, modifier des secteurs de taille et de capacités limitées (STECAL) et prendre en compte l'étude de risque réalisée sur le ruisseau du Chiriac.

Viendra ensuite à l'achèvement du SCOT, dans 3 ou 4 ans, la nécessité de réviser à nouveau le PLU pour intégrer les nouvelles dispositions votées à l'échelle de l'agglomération.

PLU

Plan Local d'Urbanisme



Aménagement d'un parc urbain végétalisé et arboré au cœur de l'opération pour favoriser le lien social et rafraîchir le quartier

- Environ 2500 m² d'espaces paysagers
- Environ 40 arbres plantés
- Cheminements piétons
- Mobilier et modules ludiques

Liaison piétonne vers une autre zone à urbaniser (OAP C)

Point d'apport volontaire des déchets

Placette public et parvis piétons en pieds d'immeubles
Terrasses pour de futurs commerces



Alignement d'arbres le long de la voie circulée

Placette circulaire délimitée par des blocs en béton servant d'assises

Espaces engazonnés et arbres pour faire de l'ombre

Structure de jeux pour les enfants

Itinéraire partagé piétons/vélos sinueux



POUR CE PROJET LA COMMUNE S'EST FIXE DES AMBITIONS ENVIRONNEMENTALE ET ARCHITECTURALE FORTES FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **Favoriser le développement local** et limiter l'empreinte carbone liée au transport des matériaux : les matériaux utilisés devront être issus de carrières françaises voire régionales.
- **Limiter au maximum l'artificialisation des sols** : les promoteurs devront apporter un soin particulier à l'aménagement d'espaces végétalisés pour apporter de la fraîcheur, préserver la biodiversité et améliorer le cadre de vie.
- **Favoriser l'infiltration naturelle** des eaux pluviales sur site et limiter les phénomènes de ruissellement : les revêtements choisis devront être au maximum perméables.
- **Limiter l'entretien et l'arrosage** : les végétaux seront d'essences locales adaptées au territoire.
- **Réduire les consommations d'énergie** et limiter l'impact de l'éclairage nocturne sur les écosystèmes et la biodiversité : l'éclairage public sera limité et adapté.

Les équipements publics réalisés par la commune et notamment le parc urbain imaginé au centre de ce nouveau quartier devront eux aussi répondre à ces exigences.



UNE NOUVELLE DIRECTRICE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SAMIVEL

Après cinq ans d'investissement à ce poste, Matthieu COLLIN cède sa place à Mathilde DUONG.

En parallèle de la direction, Mathilde DUONG assure l'enseignement de la classe des CP. À cet effet, elle transmet volontiers sa passion pour la musique aux enfants et poursuit ainsi l'engagement pédagogique de M COLLIN. Ce dernier a été nommé enseignant référent aux usages numériques de la circonscription d'Albertville.

Nous leur souhaitons de s'épanouir dans leurs nouvelles fonctions. Même si les contraintes liées à la crise sanitaire du Covid compliquent considérablement le fonctionnement des établissements scolaires et l'approche pédagogique.



LE CENTRE DE LOISIRS À GILLY

Pour la première fois depuis la rénovation des locaux périscolaires, Gilly sur Isère a accueilli l'été dernier un des centres de loisirs d'Arlysère. Avec près de 170 enfants de 3 à 11 ans, dont 65 de Gilly sur Isère, l'accueil de loisirs s'est terminé dans l'enthousiasme.

Au programme : Activités manuelles, sportives, chasse au trésor, balades en forêt, cuisine... De quoi expérimenter de nouvelles activités dans la joie et la bonne humeur. Les enfants ont même pu s'émerveiller à l'Atrium devant le spectacle de la compagnie « La Baraque à Plumes », venue revisiter des contes d'enfants sous le thème « Et si j'avais eu un vélo ? ».

Une balade en forêt a été également organisée en collaboration avec la bibliothèque dans l'optique de découvrir la nature et développer conjointement le goût de la lecture. À chaque élément de faune ou de flore, une histoire associée était racontée. Une expérience passionnante pour tous les enfants de 3 à 5 ans.

Fort de ce succès estival, Arlysère a reconduit le dispositif "accueil de loisirs" pour les vacances de la Toussaint. Il devrait être pérennisé en 2022.

+ INFOS

PROCHAINS ACCUEILS DE LOISIRS, RENSEIGNEMENTS :

✉ enfance.hcs@arlysere.fr

🗨 09 61 66 12 27



NOS AINÉS EN FORMATION AVEC LE CCAS

Le 4 octobre 2021, le CCAS de la commune, en partenariat avec le département a proposé à une douzaine de ses aînés une formation avec pour thème : Préservons notre autonomie, un thème qui tient particulièrement à cœur à Irène CHAPUY, adjointe au Maire vice-présidente du CCAS.

M^{me} VIBERT, infirmière, formatrice en prévention des risques, est intervenue à l'Atrium toute la journée pour expliquer et montrer comment améliorer son quotidien lorsque l'on est âgé, avec des vidéos de situations concrètes où la chute est possible. Le public a pris conscience de toutes ces petites choses de la vie qui peuvent devenir des sources de bien des problèmes. Elle a aussi réalisé des exercices grandeur nature afin de mieux sensibiliser le public.

De nombreux accessoires étaient exposés. Tout pour faciliter la vie de nos personnes âgées à domicile, du plateau avec assise pivotante, aux poignées ventousées, aux bandes antidérapantes, du téléphone muni de gros chiffres aux aides à l'habillage. De quoi se prémunir des accidents domestiques qui ont parfois de lourdes conséquences chez nos aînés.

Une journée riche d'informations et très appréciée, qui sera renouvelée. N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie si vous avez plus de 65 ans et si vous souhaitez participer à une telle formation.



LAURENT PERMALAMA NOUVEAU CONSEILLER NUMÉRIQUE

Il sera à votre service pour vous aider et vous accompagner si vous rencontrez des difficultés avec le numérique.



Pour vous aider, avoir des conseils, être orienté, participer à un atelier en lien avec notre point d'accueil numérique à la bibliothèque municipale.

Tél. 04 79 10 43 23
conseiller.numerique@artysere.fr

SERVICE GRATUIT



L'ATRIUM A 10 ANS !

Réservez déjà vos dates pour les 19, 20, 21 et 22 mai 2022. Nous allons enfin fêter les 10 ans de l'Atrium ! Des animations, des soirées, des spectacles pour tous (enfants, ados, parents) seront au rendez-vous et nous comptons sur vous pour que la fête soit belle !



07

BIBLIOTHÈQUE

LA BIBLIOTHÈQUE SE PARTAGE !

Dans la continuité des projets mis en place depuis quelques années, la bibliothèque continue sur son engagement d'aller plus loin dans le partage :

DONNEZ... PRENEZ

- Des graines reproductibles où chacun peut déposer ou prendre des graines librement et gratuitement cela fondé sur la confiance, toutes les graines devant être issues de plants reproductibles cultivés sans produits chimiques et engrais.



- Un espace dédié au Troc Presse, avec des revues récentes et d'actualités.

PARTAGEZ VOS COMPÉTENCES

- Vous êtes quelqu'un de passionné, de créatif, venez partager votre passion ! Des ateliers créatifs sont proposés par des passionnés, il suffit de vous faire connaître !
- Vous êtes un expert (ou pas) mais le numérique vous passionne, venez nous rejoindre !



VIVEZ DES TEMPS CONVIVIAUX

- Nocturnes le dernier vendredi du mois jusqu'à 22 heures : bricolons, jouons de la musique, partageons des jeux....

Suite au réaménagement de la bibliothèque, de nouveaux espaces sont maintenant opérationnels. Un cahier de suggestions pour les documents à été mis en place, une boîte à idées pour les animations, services..., des marques pages «Coup de cœur», des rendez-vous en librairie pour choisir ensemble les nouveautés...

MAIS PAS QUE... DE NOUVEAUX ESPACES

- Un panneau de «petites annonces» à disposition de tous
- Un petit coin «Écoute musicales» pour découvrir chaque mois un artiste, écouter un CD avant de l'emprunter.
- Un espace atelier pour bricoler de manière spontanée
- Un espace dédié «Collections adaptées» avec des livres audio et à gros caractères



A PARTIR DE 11 ANS, REJOINS LE CLUB ADO !

Coups de cœurs partagés

Déco de l'espace dédié...

Troc et choix de docs

Participation à des projets : rencontre d'auteur(e)...

DATES
À RETENIR!

POUR LE PUBLIC ADULTE

Samedi 12 MARS à 10h

Atelier Autour des Dix Mots

Vendredi 18 MARS à 20h

La Fête du Court Métrage

Du 19 MARS au 29 AVRIL

Exposition de Peinture Chantal NIOX

DU 1^{er} au 9 AVRIL (dates à confirmer)

Renc'Arts : «Destination Amérique Latine», avec des lectures à haute voix, des rencontres, des soirées jeux, des stages, et pour finir une soirée Tango !

POUR LE PUBLIC JEUNESSE

Les 19/01, 23/02, 30/03, 13/04, 11 et 18/05

6 séances Bébés Lecteurs

Les 21/01, du 7 au 11/02, le 18/03 et 05/04 et d'autres dates à fixer en mai juin

4 séances Racontines

Entre les 13 et 22 MAI

Animations des 11 ans de la Bibliothèque : rencontre Ado, spectacle Bébés et Famille, jeux géants, jeu de piste en famille.

Le 28 JUIN (date à confirmer)

Forum «La Vache qui Lit»

Le 13 MAI

Club Croq'Ado : rencontre avec Delphine Bertholon suivie d'une soirée Escape Game numérique.

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR

le blog de la bibliothèque
<https://bmgilly.wordpress.com/>

FÉVRIER

11 02 THÉÂTRE

“Ca va Raler” : Pièce de la comédie du Dauphiné avec Serge PAPAGALLI et Stéphane CZOPEK

12 02 BAL du basket - ANNULÉ

MARS

04 03 CARNAVAL du Sou des écoles

12 03 REPAS annuel des Bistaris

18/19 03 EXPOSITION PHOTOS Club de l'image

AVRIL

02 04 CAFÉ CONCERT de l'Harmonie

30 04 BAL de Dahudanse

MAI

19/22 05 L'Atrium fête ses 10 ans
Nombreuses animations

JUIN

05 06 KERMESE du sou des écoles

25/26 06 EXPOSITION Signature

LE MARCHÉ DE NOËL



UN COMITÉ DES FÊTES EST NÉ EN 2021

Une équipe volontaire et dynamique, composée de Noël BILLIET - Président, Aymeric PREVOT - Secrétaire, Marie BENTZ - Trésorière et d'ardents bénévoles, proposera aux gilleraïns des animations diverses et variées.

Si vous souhaitez rejoindre ce groupe sympathique, il vous suffit de vous faire connaître par mail à l'adresse suivante : cdfgilly@gmail.com

La 1^{ère} manifestation organisée fut la **Fête du village**, le samedi 11 septembre. Une bien belle réussite sous un beau soleil.



Des **danses ethniques** au son des djembés ont donné le ton de la fête, suivie de notre **harmonie gilleraïne** que l'on a toujours plaisir à écouter.

Une **soirée animée par la chanteuse albertvilloise Céline Carrera** a mis le feu au dance floor de l'Atrium.

Un **feu d'artifice splendide** a illuminé le ciel vers 22h30, un festival de couleurs pour le bonheur des petits et des grands.

L'équipe nouvellement constituée a assuré la restauration sans relâche tout au long de la soirée. Victime de son succès, plus rien à boire ni à manger, la soirée s'est terminée tranquillement vers minuit.

Le Comité des Fêtes a pu compter sur **les bénévoles du GSB** (Gilly Savoie Basket) qui ont assuré la buvette et sur le **Sou des Ecoles** qui a animé des ateliers pour les enfants. Le Comité des Fêtes remercie toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette manifestation.



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Le samedi 11 septembre a eu lieu le **Forum des Associations gilleraïnes**, une quinzaine d'entre elles était présente.

Les visites se sont égrénées tout au long de l'après-midi en s'intensifiant vers 16h30 et ce, jusqu'à la fermeture.

Du sport : judo, basket, vtt, zumba, aikido, danse, yoga, tennis, qi gong, en passant par les loisirs culturels comme la peinture, la musique ou la photo, aux associations plus caritatives que sont les Mouflons, les Bistaris, Ensemble à Gilly ou le Sou des écoles, il y en avait pour tous les goûts.

Nos associations ont pu reprendre le cours de leurs activités depuis début septembre pour le bonheur de tous, pass sanitaire obligatoire évidemment.

